

# Partager la santé mentale ?

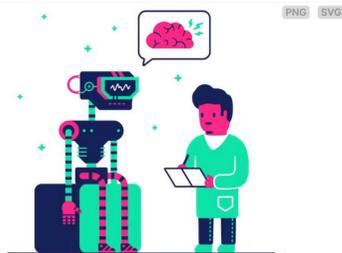
## Dynamiques contrariées de mutualisation des ressources et de spécialisation du travail en psychiatrie publique

L'organisation de la santé mentale en France repose sur l'articulation entre des services de santé, des services sociaux et des services médico-sociaux, dont le but est d'assurer la continuité du suivi des individus vivant avec des troubles psychiques. Dans un souci de *rationalisation des pratiques* et de *gain d'efficacité*, les pouvoirs publics insistent depuis près de vingt ans pour la mise en place d'une offre « graduée » et « coordonnée ». Ils défendent une division plus stricte des rôles, et la circonscription de la psychiatrie publique à une fonction de soin, plutôt que d'assistance et d'accompagnement. Comment ces recommandations sont-elles appropriées par les administrateur-rices et les professionnel-les de santé à l'hôpital ?

### L'ouverture du paysage de la santé mentale

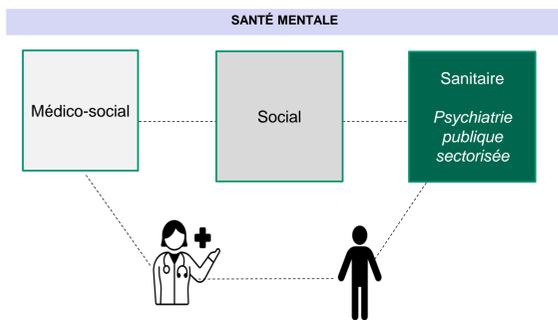
Depuis près de vingt ans, les pouvoirs publics encouragent la **spécialisation** de la psychiatrie publique de secteur sur des missions de soins et d'urgence.

La psychiatrie est censée devenir une « discipline comme les autres », soutenue notamment par l'essor de la biomédecine.



La rationalisation des savoirs en psychiatrie (Source : Evento)

Dans la continuité d'autres **fusions** observées dans les administrations publiques (comme l'université), les secteurs de psychiatrie publique sont refondus au sein d'entités plus grandes, avec comme mots-clés la **mutualisation** des ressources et la **coordination** des acteur-rices.



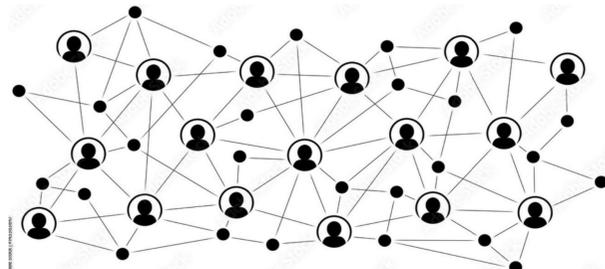
L'organisation élargie de la santé mentale

Dans les faits, les missions des équipes de la psychiatrie publique peinent à être encadrées, et varient de façon significative par établissement et par territoire.

La stabilisation, localement, du rôle des acteur-rices de la psychiatrie publique interroge notamment (1) la construction de la « coordination » comme problème public, (2) le changement au sein d'institutions publiques et (3) les logiques de concurrence entre professionnel-les d'horizons différents.

### Les flux comme opérateur de changement organisationnel

L'introduction d'outils de gestion et l'accroissement des contraintes budgétaires en santé mentale n'ayant pas été accompagnés par un encadrement proportionnel du rôle de chacun de ses acteur-rices, les professionnel-les sont de plus en plus **interdépendants**, et leurs missions de plus en plus **négociées** localement.



La santé mentale en réseau (Source : Adobe Stock)

Cette thèse explore les mécanismes qui concourent à la **stabilisation du rôle** de la psychiatrie publique au sein d'un réseau local de soin et d'assistance.

Comment les relations de pouvoirs qui entourent la répartition des **ressources par territoire**, et la **gestion des flux** d'utilisateurs, impactent le fonctionnement de la psychiatrie publique ?

### Une étude par méthode mixte

Cette enquête repose sur l'articulation de quatre ensembles de matériaux.

- Les **rapports et textes officiels** relatifs à l'encadrement du suivi des usagers en santé mentale.
- Des **entretiens** auprès de psychiatres (n=40) ayant exercé dans la fonction publique, ainsi qu'auprès de membres de la direction d'établissements hospitaliers (n=20).
- Une **ethnographie multisituée** au sein d'un hôpital rural du sud-ouest de la France, et d'un hôpital urbain situé dans le Val-de-Marne.
- L'**analyse statistique** de l'offre et du recours aux soins par département.

### Résultats

Les espaces de planification tels que les conseils locaux de santé mentale ou les groupes hospitaliers territoriaux ont un impact très faible sur le rôle des professionnel-les de psychiatrie publique.

Sont en revanche déterminants :

- L'**offre d'hébergement alternative** à l'hôpital, social, médico-social et sanitaire.
- La coopération entre les administrateur-rices et les psychiatres pour la **création de ressources** par le biais d'appels à projets.
- Les décisions des **psychiatres** d'un même service hospitalier concernant l'usage des **ressources** nouvelles et existantes.
- La coopération entre les **psychiatres** d'un même service hospitalier pour structurer la régulation des **flux**.

Plutôt que de se spécialiser, les acteur-rices de terrain en psychiatrie publique **s'organisent** pour renforcer leur **autonomie**, et **atténuer** leur **dépendance** envers des acteurs extérieurs.

Ces stratégies ont notamment comme conséquence de renforcer les logiques de **cloisonnement** et de **captation** des ressources, entre des petits réseaux de partenaires privilégiés et dans des configurations souvent originales.



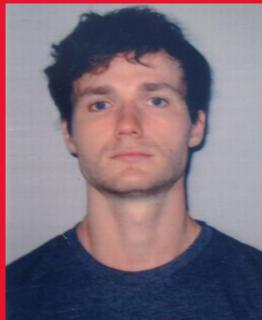
Segmentation d'un réseau local de santé mentale (source : Adobe Stock)

### Recommandations

- **Réduire** le nombre d'outils de planification, et **délimiter** une échelle territoriale de référence afin d'optimiser les possibilités de régulation de l'offre nationale et locale.
- **Encourager** la création de structures d'hébergement alternatives à la psychiatrie publique, adaptées aux besoins de la population par département.
- **Internaliser** une partie des dispositifs « externes » de coordination.
- **Formaliser** les enjeux de coopération au sein des établissements de santé publique.
- **Mobiliser** les psychiatres sur ces thèmes par des logiques à la fois d'intéressement et d'obligation.



## Programme Jeune Recherche 2023-2024



### Pierre ROBICQUET

Doctorant en sociologie à l'EHESS, affilié au Cermes3, et ATER à l'Université de Reims Champagne-Ardenne

#### Publications

Robicquet P, Tartour T, « Psychiatrie : organisation et continuité des soins à l'heure du confinement », Dossier du centre de sociologie des organisations (Sciences Po), *Sciences sociales en temps de crise*, avril 2020

#### Principales communications

« Organisation et profession, tension et hybridation ? », Congrès de l'AFS (Lyon), RT1/RT25. Juillet 2023

« L'état de la désinstitutionnalisation. Politiques et instruments de la déshospitalisation en santé mentale », Colloque ALTER 2022 (Bruxelles). Juillet 2022

« Role and Boundary Issues of Public Psychiatrists. Cross-Study of Professional and Organizational Dynamics in Public Psychiatry », IV ISA Forum of Sociology. RC52, Sociology of professional groups. Février 2021

« Principles of Professional Competition and Rules of Collective Action in French Public Psychiatry », IV ISA Forum of Sociology. RC52, Sociology of professional groups. Février 2021

« Limites et conséquences en psychiatrie, de l'injonction au partenariat de soin », Colloque international sur le partenariat de soin. Toulouse

« Les institutions de la psychiatrie au miroir de l'épidémie. Les principes du secteur "dégradé" », Séminaire EHESS, « Les organisations du Welfare ». Juin 2020

Entretien avec l'EHESS  
« Raconte-moi ta thèse » :

